



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Affaire suivie par Caroline GARRIDO
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable
ddt95-suad-plu@val-doise.gouv.fr
réf : SUAD/PP/CG/2024 - 319
Lettre recommandée avec A.R.

Cergy, le 21 AOUT 2024

Le préfet du Val-d'Oise

à

Madame la maire de Boisemont
Hôtel de ville
Rue de l'Église
95000 BOISEMONT

Objet : Avis de l'Etat sur le projet de PLU arrêté le 4 juillet 2024

Dans le cadre de la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune, vous m'avez adressé le 30 juillet 2024 le projet de PLU arrêté par votre conseil municipal. Je vous communique l'avis de l'État sur ce projet qui devra être versé au dossier soumis à l'enquête publique en application de l'article R. 153-8 du code de l'urbanisme.

Je note en particulier que le projet de PLU prévoit :

- le développement du secteur de la Cupidonne au travers d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) remaniée prévoyant 12 à 20 logements et favorisant l'insertion paysagère du nouvel îlot dans son environnement ;
- la préservation des continuités écologiques et des espaces de biodiversité au travers d'une OAP trames verte, bleue et noire ;
- le développement du centre équestre au sein de la zone agricole A ;
- la possibilité de réaffecter des bâtiments existants dans le secteur du château (zone Na) vers une destination liée aux activités d'accueil, de tourisme et de loisirs.

J'émetts un avis favorable sur le projet de PLU arrêté.

Les services de la direction départementale des territoires se tiennent à disposition pour examiner avec vous les difficultés éventuelles que vous pourriez rencontrer.

Le préfet,

Pour le Préfet,
La secrétaire générale

Laetitia CESARI-GIORDANI

Copie : Madame la secrétaire générale de la préfecture du Val-d'Oise